



Apport obligatoire pour payer le notaire

Par **luna**, le **27/10/2008** à **15:50**

doit on obligatoirement avoir l'argent pour regler le notaire pour avoir une autorisation de credit immobilier
car ma banque nous a dit que sans l'argent du notaire mit de coté le credit immobilier ne sera pas accepté
alors si tout le monde doit avoir au moins 20.000 euros de coté pour acheter il ne doit pas avoir souvent d'acheteur?

Par **Mike46**, le **28/10/2008** à **08:27**

Bonjour,
Ce n'est pas obligatoire.
Mais avec la crise actuelle les banques refusent de financer un projet immobilier à plus de 100%.
Donc aujourd'hui c'est le plus souvent avec son apport que les acquéreurs fiancent les frais d'agence, les frais de notaire et les frais d'hypothèque.
Cordialement.

Par **juri15**, le **28/10/2008** à **10:26**

Effectivement, cela dépend uniquement du bon vouloir de la banque.
En cette période de crise, la banque refusera de financer également les frais de Notaire car si vous n'avez absolument aucune épargne, cela signifie également que le moindre "accident de

la vie" vous plongera dans l'impossibilité de rembourser votre emprunt.
Or, il est fréquent que la responsabilité de la banque soit mise en cause lorsqu'elle a accordé un crédit un peu trop légèrement, même si de telles actions sont rarement (trop) couronnées de succès.

Cordialement,
Juri15